



salon des services à la personne

Cinquième édition

Du 1^{er} au 3 décembre 2011
Paris - Porte de Versailles
Pavillon 7.1

Dossier de presse

« Sous le Haut Patronage de Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé »

« Sous le Haut Patronage de Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat chargé des Petites et Moyennes Entreprises et des Services »

Contacts presse - Le Public Système

Caroline Fichera - cfichera@lepublicsysteme.fr - 01 41 34 20 99

Emeline Guiraud - eguiraud@lepublicsysteme.fr - 01 70 94 65 53

Sommaire

Edito	p.3
I. Les services à la personne, un secteur clé en constante évolution	p.4
II. Le Salon des services à la personne, l'événement national du secteur	p.5
III. Le Salon en pratique	p.7
1. Pour le Grand Public	p.8
2. Pour les créateurs et dirigeants de structures prestataires de services à la personne	p.10
3. Pour les intervenants à domicile et les demandeurs d'emploi	p.12
IV. La Maison du Futur du Salon des services à la personne	p.13
V. Les partenaires du salon	p.14
VI. Focus sur Planète micro-entreprises et ses dirigeants	p.15
VII. Comprendre le secteur des services à la personne	p.16

Edito

Bienvenue au 5^{ème} Salon des services à la personne !

Conscients des préoccupations du grand public et des objectifs de développement des professionnels qui viennent sur le salon, nous avons décidé d'organiser cette édition autour de 3 axes majeurs.

Dépendance et autonomie : thèmes phare de cette édition

Alors que la réforme sur la dépendance a été pour des raisons budgétaires reportée à 2012, nous avons décidé de faire de ce thème un axe majeur du salon car il correspond à une véritable préoccupation du grand public.

Les visiteurs trouvent sur le salon un large panel de solutions et de conseils pour permettre à leurs parents, leurs proches de rester autonomes le plus longtemps possible. Au salon, les visiteurs sont invités à se mettre dans la peau d'une personne âgée en testant le Simulateur de Vieillesse et à trouver des solutions d'accompagnement dans le Village Autonomie.

Enfin, nous avons apporté une attention toute particulière aux innovations présentées dans la Maison du Futur du Salon des services à la personne. Les visiteurs peuvent y découvrir les toutes dernières innovations en matière d'équipement de la maison. Des équipements qui permettent d'être autonome plus longtemps, de rester connecté facilement et de vivre plus confortablement chez soi.

Des solutions pour réussir création et développement d'une structure de services

Les créateurs et dirigeants de structure de services à la personne viennent avant tout au salon pour progresser. Cette année, nous leur donnons d'une part l'occasion d'anticiper les besoins de demain, notamment en comprenant comment l'habitat des Français va évoluer (Maison du Futur). Par ailleurs, la franchise étant un mode de création de plus en plus prisé dans ce secteur, les créateurs trouvent sur le salon le plus grand rassemblement de franchises de services à la personne.

Pour les intervenants à domicile et les demandeurs d'emploi : l'opportunité de rencontrer des employeurs

Quel que soit leur secteur d'activité, le salon leur offre une occasion unique de retrouver en un même lieu les principaux employeurs du secteur. Pour aller plus loin, ils bénéficient également sur le salon de conseils pratiques pour trouver un travail et comprendre comment évoluer dans ce secteur.

Plus que jamais notre mandat, cette année, est de contribuer à l'évolution et au développement de ce secteur essentiel de l'économie en proposant un événement riche, aux facettes multiples et s'adressant à trois publics différents et aux attentes fortes. Un beau challenge !

A bientôt au salon

Alain Bosetti, Président du Salon des services à la personne



I. Les services à la personne, un secteur clé de l'économie en constante évolution

◆ Un rôle important pour l'emploi en France

Au total, depuis 2005, les services à la personne ont permis la création de plus de 390 000 nouveaux emplois. **2 millions de personnes sont aujourd'hui salariées de ce secteur contre seulement 600 000 en 1994***. Les services à la personne représentent 3,7% des emplois en France. Enfin, en 2009, le secteur a créé 17 000 emplois dans une économie française qui, dans son ensemble, en détruisait plus de 370 000.

Enfin, 2 millions de foyers emploient des intervenants à domicile sous le statut de particuliers-employeurs et 92% des français considèrent qu'il s'agit d'un secteur qui correspond à de vrais besoins des consommateurs*. Ces chiffres montrent l'importance de ce secteur auprès du grand public.

* Source ANSP et BIPE - A noter : ce chiffre ne prend pas en compte l'emploi des assistantes maternelles

◆ Des structures prestataires qui se concentrent sur leur développement

La croissance de ce secteur se reflète également dans le nombre de structures prestataires de services. 25 000 associations, entreprises et établissements publics sont actuellement agréés contre 5 500 en janvier 2006.

- En 2011, plus que jamais les structures du secteur se concentrent sur leur développement et sur la fidélisation et la professionnalisation des intervenants à domicile qu'elles emploient.
- Contrairement à l'image traditionnelle de ce secteur, les structures prestataires ont de plus en plus recours aux technologies, tant pour manager les intervenants à domicile que pour améliorer la qualité du service apporté. Enfin, les nouvelles technologies permettant le maintien à domicile des personnes dépendantes représentent pour ces structures un levier de développement.

◆ La dépendance : menace économique et opportunité sectorielle

En 2060, une personne sur trois aura plus de 60 ans. La France comptera alors près de 12 millions de personnes âgées de plus de 75 ans et 200 000 centenaires (contre 15 000 en 2010). Tous les ans, 80 000 personnes supplémentaires subissent une perte d'autonomie.

Dans le même temps, les dépenses liées à la prise en charge de la dépendance actuellement estimées à 22 milliards d'euros par an pourraient croître de 50% dans 15 ans. L'assurance maladie en prenant en charge 60%.

Les pouvoirs publics voient dans le maintien à domicile des personnes dépendantes un moyen de limiter la croissance des coûts et se tournent à la fois vers les innovations technologiques et l'évolution des prestations des structures de service à la personne pour le faciliter. Une opportunité évidente pour le secteur.

◆ Quelles activités font partie des services à la personne ?

Les services à la personne **regroupent les activités contribuant au bien-être des personnes sur leurs lieux de vie** (domicile ou lieu de travail). Ils comprennent les **services à la famille** (soutien scolaire, garde d'enfants...), les **services de la vie quotidienne** (ménage, jardinage, repassage...) et les **services aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées** (aide aux personnes, garde-malade...).

Les services à la famille



- Garde d'enfants -3ans
- Garde d'enfants +3ans
- Accompagnement des enfants -3 ans (déplacements)
- Accompagnement des enfants +3 ans (déplacements)
- Soutien scolaire
- Cours à domicile (musique, arts plastiques, gymnastique, cuisine, couture, langue étrangère,...)
- Assistance informatique (installation de matériel/logiciel, formation, etc...)
- Assistance administrative

Les services de la vie quotidienne



- Ménage / repassage
- Petit Jardinage
- Petit Bricolage
- Préparation de repas et commissions
- Livraison de repas
- Collecte et livraison de linge repassé
- Livraison de courses
- Surveillance de résidence
- Mise en relation

Les services aux personnes âgées, dépendantes, handicapées et aux familles fragilisées



- Assistance aux personnes âgées, dépendantes et handicapées
- Garde-malade
- Aide à la mobilité et transports
- Conduite du véhicule personnel
- Transport / accompagnement des personnes âgées, dépendantes ou handicapées
- Interprète en langue des signes
- Soins et promenades d'animaux de compagnie
- Soins esthétiques
- Télé et visioassistance
- Aide et accompagnement des familles fragilisées

Source : ANSP - 2010

II. Le Salon des services à la personne, l'événement national des services à la personne

◆ L'ambition de cet événement national

Les 1, 2 et 3 décembre 2011 a lieu la **cinquième édition du Salon des services à la personne** à Paris, Porte de Versailles. Ce rendez-vous des professionnels du secteur et des particuliers vise à aider ces différents publics en leur apportant des réponses aux questions qu'ils se posent et des solutions pratiques et adaptées. Les professionnels du secteur y trouvent également des contacts utiles pour créer leur activité ou trouver un emploi par exemple.

A chaque public, un dispositif adapté :

- **Les particuliers visitant le salon** y rencontrent des experts qui les aident à trouver les bonnes solutions pour se simplifier la vie et celles de leurs proches. L'autonomie des personnes âgées est un thème phare de cette édition.

- **Les créateurs et dirigeants de structures de services** y trouvent des solutions spécifiques à leur activité pour bien créer et développer leur structure. Cette année, un focus particulier est mis sur la création en franchise avec le plus grand regroupement de franchiseurs des services à la personne.
- **Les intervenants à domicile et les demandeurs d'emploi** peuvent pendant les 3 jours rencontrer des structures qui recrutent et passer des entretiens. Ils ont également l'opportunité de mieux comprendre comment développer une logique de carrière dans ce secteur. Bien loin de l'image d'épinal de petits boulots.

La 5^{ème} édition du salon est placée sous le double haut patronage de Xavier Bertrand, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé et de Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des Petites et Moyennes Entreprises.

◆ Le salon en quelques chiffres

Le Salon des services à la personne, c'est :

- 23 000 visiteurs attendus
- 250 exposants
- 100 conférences
- 3 espaces d'exposition (Grand Public/Professionnels/Emploi)
- Les 1,2 et 3 décembre 2011 à Paris, Porte de Versailles - Pavillon 7.1

A qui s'adresse le salon ?

- ◆ **Créateurs et dirigeants de structures Futurs entrepreneurs**
 - Futurs auto-entrepreneurs
 - Porteurs de projet
 - Créateurs d'entreprise ou d'association
 - Futurs franchisés
- Dirigeants de structures**
 - Associations
 - Entreprises
 - Auto-entrepreneurs
- ◆ **Demandeurs d'emploi et intervenants à domicile**
- ◆ **Particuliers**
A la recherche pour eux et leurs proches de :
 - Prestataires de services
 - Informations concernant la fiscalité et leurs droits
 - Informations concernant le statut de particulier-employeur pour ceux qui choisissent l'emploi direct

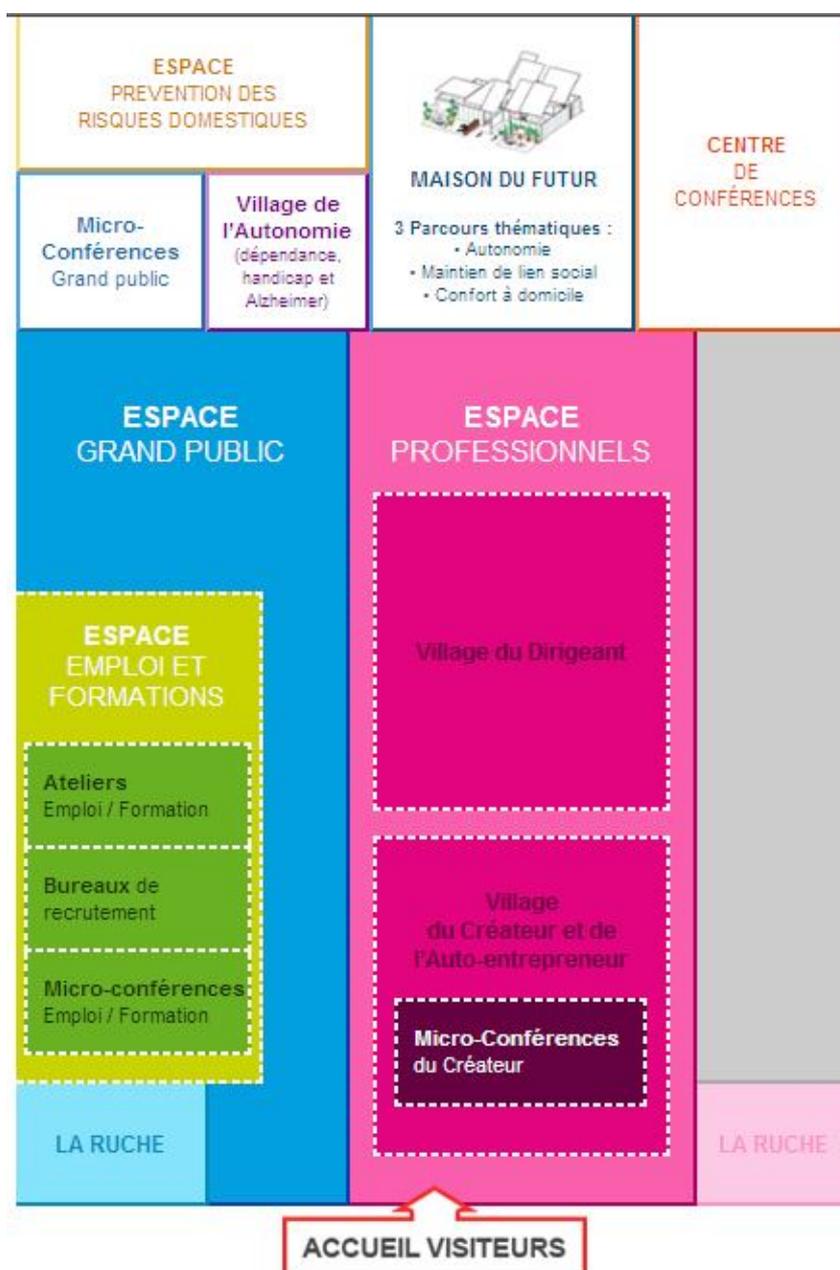
III. Le Salon en pratique

Pour répondre aux besoins de tous ses visiteurs, le salon s'articule autour de 3 grands espaces d'exposition.

- Un Espace Grand Public s'adressant prioritairement aux particuliers
- Un Espace Professionnels pour les créateurs et dirigeants de structures de services à la personne (entreprises et associations)
- Un Espace Emploi / Formation destiné aux intervenants à domicile et aux demandeurs d'emploi

En plus de ces trois espaces, les visiteurs du salon peuvent découvrir :

- La Maison du Futur
- L'Espace prévention des risques domestiques
- Le Village de l'Autonomie



POUR LE GRAND PUBLIC

- **Un espace d'exposition complet**

Dans l'**Espace Grand Public**, les particuliers peuvent :

- **Faire le plein d'informations utiles** : connaître les solutions qui existent pour les aider eux et leurs proches, comprendre les avantages fiscaux auxquels ils ont droit, le mode de fonctionnement du CESU... Sur le salon, les particuliers rencontrent directement les organismes de référence sur les services à la personne tels que l'Agence nationale des services à la personne ou le CNCESU (Centre national du CESU).
- **Trouver le service à la personne dont ils ont besoin pour eux et leurs proches**
Les prestataires de services présents sur le salon couvrent tous les secteurs des services à la personne. Les particuliers rencontrent des enseignes nationales, des structures de services à la personne (entreprises et associations), des plateformes de mises en relation... L'occasion de bien comprendre toutes les solutions qui existent pour assister des parents vieillissants ou simplement pour avoir plus d'aide à la maison. Ils peuvent également comparer les offres des structures référentes et bénéficier de tarifs préférentiels ou d'offres d'essai.
- **Faire le plein d'informations pratiques s'ils emploient en direct un intervenant à domicile**
L'emploi direct représente 80% du nombre d'heures de travail dans les services à la personne. Or, pour un particulier, il n'est pas aisé de devenir soi-même employeur. Pour répondre à ce besoin d'information, ils rencontrent les organismes de référence tels que la FEPEM - Fédération des particuliers-employeurs, le Centre Pajemploi, le Centre National du Cesu... et assistent à des conférences dédiées.

- **la Maison du Futur**

Découvrir comment l'habitat de demain facilitera la vie à tout âge

Pendant les 3 jours du salon, les visiteurs sont invités à découvrir une maison de plus de 400 m² entièrement équipée des dernières innovations qui rendent nos habitations plus sûres et confortables, facilitent la communication avec l'extérieur des publics fragilisés et permettent leur maintien à domicile en toute sécurité.

Descriptif complet de la Maison du futur en page 13

- **Conférence Temps Fort**

Demain un robot dans chaque foyer ? Quels impacts sur notre vie de tous les jours ?

Vendredi 2 décembre, de 12h00 à 13h30

Service, assistance, sécurité, santé, confort, les robots sont appelés à prendre en charge de nombreuses missions dans nos domiciles. Quel type de robots intégrerons-nous demain dans nos habitats et pour quoi faire ? Comment vont-ils transformer la vie des aînés ? Comment y associer l'humain ? Comment va se passer la cohabitation avec les aînés ? Quelle place laisseront-ils aux relations humaines ?

Avec la participation de :

- Jean-Michel Billaut Président Fondateur de l'Atelier BNP Paribas
- Bruno Bonnell Président de ROBOPOLIS et SYROBO
- Joël de Rosnay Docteur es science - Futurologue - Ecrivain scientifique - Conseiller de la Présidence d'universcience - CEO de Biotics international
- Gérard Lebrun Directeur de Philoé

- **Un programme complet de conférences et micro-conférences dédiées au grand public**

Des conférences sur des sujets tels que la dépendance ou le mieux vieillir. Parmi les thèmes abordés :

- « Les 5 clés du bien vieillir »
- « Perte d'autonomie et dépendance : comment aménager son habitat ? »
- « Perte d'autonomie, maladies d'Alzheimer, de Parkinson ? Quelles solutions pour les aidants familiaux ? »

Un cycle de micro-conférences pratico-pratiques de 20 minutes sur des thèmes tels que :

- « Quel profil d'intervenant à domicile vous faut-il pour aider votre proche âgé ? »
- « Alzheimer : repérer les 1ers signes »
- « Se déclarer particulier-employeur : vos droits, devoirs »

- **Les nouveautés 2011**

- **L'Espace Prévention des risques domestiques**

- **La Maison Géante : dans la peau d'un enfant de deux ans...**

Fer à repasser, table, couverts... dans la Maison Géante, les dimensions de chaque objet sont multipliées par 2 et le poids par 6. C'est le meilleur moyen de comprendre les risques auxquels un jeune enfant peut être exposé et suite à cette visite mieux sécuriser son habitat.

- **Le Simulateur de Vieillesse : vivre ce que vit une personne âgée...**

Vision altérée, motricité diminuée, manque de dextérité... En utilisant des prothèses entravant les mouvements, des lunettes simulant la cataracte ou un glaucome, les visiteurs peuvent mieux comprendre pourquoi des gestes aussi simples que prendre des pièces dans un porte-monnaie deviennent compliqués et frustrants pour une personne âgée. Un moyen ludique de se mettre à la place de proches et de comprendre comment mieux les aider et les accompagner.

Cet espace est utile pour le grand public mais également pour les intervenants auprès des seniors.

- **Apprendre les gestes qui sauvent**

Seuls 40% des Français adultes sont formés ou initiés aux gestes du secourisme. Dans cet espace, la Croix-Rouge française propose aux visiteurs :

- Des formations d'1 heure aux gestes qui sauvent : utilisation du défibrillateur, massage cardiaque...
- Des ateliers de sensibilisation aux risques d'accidents domestiques et catastrophes majeures

L'Espace prévention des risques domestiques est co-animé par l'IPAD (Institut de Prévention des Accidents Domestiques) et la Croix-Rouge française.

- **Le Village de l'Autonomie**

Dans ce Village, les visiteurs du salon découvrent les aides, financeurs, prescripteurs ou associations œuvrant pour **permettre aux personnes dépendantes de bénéficier de plus d'autonomie et à leurs proches de mieux gérer cette situation.**

Le Village de l'Autonomie est organisé en partenariat avec Handéo.

POUR LES CREATEURS ET DIRIGEANTS DE STRUCTURES DE SERVICES A LA PERSONNE

• L'Espace Professionnels : un espace d'exposition dédié

Pour répondre à l'ensemble des besoins en information, conseils et solutions des créateurs et dirigeants de structures de service (entreprises et associations), l'Espace Professionnels du salon regroupe un large panel d'exposants.

Les entrepreneurs visitant le salon peuvent ainsi :

- Faire le point sur **les évolutions et les réglementations propres au secteur** en rencontrant les organismes publics et parapublics tels que l'Agence nationale des services à la personne
- Rencontrer **les fédérations et groupements professionnels** de leur secteur ainsi que les **syndicats patronaux**
- Echanger avec des **organismes de formation et de professionnalisation** pour faire progresser leurs salariés
- Rencontrer des **franchises de services à la personne en développement** s'ils ont un projet de création d'entreprises
- Trouver des **services utiles pour leur activité** (solution d'assurance et de prévoyance par exemple)

• Nouveauté 2011 : le Parcours Franchise

Un véritable parcours pour les créateurs qui souhaitent entreprendre en franchise au salon.

- Des Consultations Individualisées avec des experts franchise

La franchise est un modèle de création d'entreprise de plus en plus répandu. Mais qu'offre-t-elle réellement au créateur d'une activité de services ? Quels en sont les avantages et limites ? Quelles sont les conditions d'accès ? Les visiteurs obtiennent les réponses à toutes leurs questions grâce aux Consultations Individualisées avec les experts de Franchise Magazine présents sur ce Parcours.

- Le plus grand rassemblement de franchises de services à la personne

Dans l'espace d'exposition, les créateurs peuvent échanger avec plus de 20 franchiseurs. L'occasion pour eux d'approfondir leur projet de création et de trouver la franchise adaptée à leurs attentes.

- Des conférences dédiées à la franchise

Pour compléter ce dispositif, le Salon des services à la personne propose un programme de conférences dédiées. Parmi les thèmes abordés :

- « La franchise, une solution pour créer son entreprise de services à la personne »
- « Bien choisir son réseau de franchise »
- « Comprendre les étapes de la création en franchise »

• Le Colloque des services à la personne

Le rendez-vous annuel du secteur se donne pour thème cette année :

« Comment développer une stratégie de la qualité dans les services à la personne ? »

Judi 1^{er} décembre, de 14h30 à 18h00, Salle Versailles

Co-organisé avec l'Agence nationale des services à la personne.

14h30 - Introduction au colloque

Avec la participation de **Frédéric Lefebvre**, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation, **Laurent Hénart**, Président de l'ANSP et **Olivier Wickers**, Directeur Général de l'ANSP.

14h45 - Temps I : La qualité de service.

Avec **Sabine Jeuch**, Responsable de l'action sociale à l'ANSP, **Edouard Lecerf**, Directeur Général de TNS-SOFRES, **Patrick Rothkegel**, Directeur Général d'Handéo, **Joachim Soetard**, Directeur de la communication et du marketing de l'ANSP, **Olivier Wickers**, Directeur Général de l'ANSP.

15h45 - Temps II : La qualité de l'organisation : s'emparer des outils et expériences pour progresser.

Avec **Marie-Pierre Le Breton**, Directrice de l'offre et des partenariats à l'ANSP, **Nadia Rahou**, Chargée de mission, Département changement technologique et organisationnel à l'ANACT, **Jean-Luc Tissier**, Directeur Général de la FEPEM.

17h00 - Temps III : La santé au travail : un enjeu de la qualité des emplois.

Avec **Monique Bosquain**, Responsable de la professionnalisation à l'ANSP, **Patrice Deniau**, Président Fondateur de Maisons et Services, **Gérard Sauty**, Secrétaire Général Adjoint de la Fédération CFTC santé sociaux, **Bernard Senault**, Coordinateur de la mission nationale de la CNAMTS.

Conclusion par **Laurent Hénart**, Président de l'ANSP et **Olivier Wickers**, Directeur Général de l'ANSP.

• **Des conférences pour progresser et s'informer**

Des conférences pour aider les créateurs à réussir leur création.

Parmi les thèmes abordés :

- « Auto-entreprendre dans les services à la personne »
- « La franchise, une solution pour créer son entreprise de service à la personne »
- « Les 10 étapes clés du business plan dans le secteur des services à la personne »

Pour les responsables de structures, des conférences pour les aider à se développer, améliorer la qualité de leur service, fidéliser leurs salariés.

Quelques exemples :

- « Trouver, fidéliser, renouveler ses clients »
- « Comment communiquer pour vous faire connaître et vous développer ? »
- « Comment bien recruter, former, accompagner et manager ses intervenants à domicile ? »

• **Des micro-conférences pratico-pratiques pour les créateurs et les auto-entrepreneurs**

En 30 minutes, l'opportunité d'échanger avec des experts sur des sujets clés pour réussir sa création d'entreprise (ex : « Comment financer mon projet ? ») ainsi que des sujets spécifiques au secteur des services à la personne (ex : « Quels agréments demander ? »).

• **Des espaces et des animations pour anticiper les besoins de leurs clients et trouver de nouvelles idées d'offres**

- **La Maison du Futur** : elle permet aux professionnels du secteur d'anticiper les évolutions de l'habitat des Français pour enrichir leur offre et concevoir des services différenciants et novateurs.
Descriptif complet de la Maison du futur en page 13

- **La Maison Géante** : cet espace permet aux visiteurs de se mettre dans la peau d'un enfant de deux ans. Un bon moyen pour les structures offrant des services aux familles avec enfants de s'assurer que les bons réflexes sont adoptés par leurs intervenants.

- **Le Simulateur de Vieillesse** : faire l'expérience du vieillissement pour mieux comprendre les besoins spécifiques des personnes âgées.

POUR LES INTERVENANTS A DOMICILE ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le salon est pour eux l'occasion :

- De trouver des **conseils pratiques** pour s'orienter et **mieux « se vendre »**
- De **rencontrer des recruteurs** qui recherchent des intervenants à domicile dans différents secteurs
- De faire le point sur leurs droits à la formation et sur les formations disponibles pour eux

• Pour trouver un emploi : les Bureaux de recrutement

Les visiteurs à la recherche d'un emploi dans les services à la personne peuvent passer un entretien directement sur le salon. Plus de 10 bureaux sont animés pendant les 3 jours par des structures de service, à la recherche de collaborateurs.

Profils recherchés :

- Intervenants à domicile tous secteurs
- Directeurs d'agence

Par ailleurs, les intervenants à domicile et demandeurs d'emploi peuvent également rencontrer sur le salon les entreprises et associations qui exposent dans l'Espace Grand Public et qui sont souvent à la recherche d'intervenants.

• Pour identifier le bon métier : les Ateliers experts

Par groupe de 8, les visiteurs échangent avec des experts d'organismes de formation sur les compétences requises pour exercer dans les services à la personne, les formations existantes et les évolutions possibles.

4 pôles d'expertises sont proposés :

- Les métiers du grand âge
- Les métiers de la petite enfance
- Les métiers de la vie quotidienne
- Les métiers du handicap et de la dépendance

• Pour progresser dans sa carrière et trouver un emploi : les Micro-Conférences emploi - formation

Tous les jours, un programme de plus de 10 ateliers de 30 minutes pour mieux se vendre et comprendre comment faire évoluer sa carrière.

Exemples de thèmes :

- « Obtenir son agrément assistante maternelle »
- « Comment rédiger un CV efficace ? »
- « Comment développer son temps de travail et bien le gérer ? »
- « Réussir son entretien d'embauche »
- « L'alternance dans les services à la personne : apprendre et être recruté »

IV. La Maison du Futur du Salon des services à la personne

- **Une maison de plus de 400m², entièrement équipée des technologies les plus avancées**

Rendre **l'habitat plus sûr** pour toute la famille et **faciliter la vie des personnes âgées ou dépendantes** qui souhaitent rester chez elles, leur permettre d'être **facilement en contact avec leurs proches et le monde extérieur**, rendre nos lieux de vie encore **plus confortables...**
Tels sont les 3 objectifs des innovations présentes cette année dans la Maison du Futur du Salon des services à la personne.

Parmi les innovations :

- L'interface communicante Legrand Intervox, premier système inter-communicant alliant domotique et téléassistance.
- Li1 d'Ubiquit, boîtier communiquant hyper-simplifié basé sur un système de cartes magnétiques préprogrammées. Idéal pour les personnes âgées ou dépendantes.
- Le fauteuil roulant monte-escalier TopChair-S[®], seul fauteuil roulant électrique au monde capable de franchir plusieurs marches d'escalier sans assistance extérieure ou structure fixe.

Et également, un large panel de robots personnels : Jazz de Gostai, Papero de Nec, Kompaï de Robosoft ...

La majorité de ces innovations permettent de rendre votre domicile plus sûr et plus confortable sans impliquer des travaux d'aménagements importants.

La Maison du Futur du Salon des services à la personne est réalisée en partenariat avec l'IRCEM, Legrand, Leroy Merlin et le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France).

- **Les partenaires de la Maison du Futur**

LEGRAND

Pour la 2^{ème} année consécutive, Legrand sera partenaire de la Maison du Futur et y présentera l'ensemble de son offre en grandeur nature. L'un des enjeux majeurs du maintien à domicile est la garantie, pour la personne en situation de dépendance qui souhaite vivre chez elle le plus longtemps possible, d'un très bon niveau de sécurité et de confort.

Les solutions Legrand permettent de sécuriser le logement de manière non intrusive : chemin lumineux, détecteurs (gaz, fumée, inondation mais aussi de chutes ...). A découvrir aussi, les solutions de téléassistance Intervox permettant d'assurer un lien direct 24 h/24 entre la personne fragilisée, âgée ou dépendante, et des prestataires de services.

LEROY MERLIN

À la croisée des principales évolutions de notre société, démographiques, sociologiques et environnementales, l'habitat cristallise les attentes individuelles et collectives de tous les Français : l'accès à la propriété et l'adaptation du logement à toutes les étapes de la vie, pour une population vieillissante et en bonne santé.

Leroy Merlin Source réunit des experts autour de trois axes de travail thématiques :

- Habitat et autonomie : répond à une attention ancienne de Leroy Merlin envers les personnes handicapées et les personnes âgées et réunit depuis 2005 des chercheurs de l'université et des professionnels du monde social et médico-social.
- Habitat, environnement et santé : travaille depuis 2007 de manière approfondie sur l'habitat sain (matériaux, produits, solutions) et sur ses enjeux énergétiques et environnementaux
- Usages et façons d'habiter : entame en 2010 ses travaux sur les évolutions des modes de vie et la réinvention permanente des manières d'habiter.

L'IRCEM

Groupe de protection sociale à gestion paritaire et à but non lucratif, le Groupe IRCEM s'inscrit depuis près de quarante ans dans le paysage français des emplois de la famille et des services à la personne.

Fort de ses 500 collaborateurs, le Groupe IRCEM fédère IRCEM Retraite, caisse complémentaire de retraite, IRCEM Prévoyance, avec ses deux conventions collectives nationales pour la protection des Assistantes Maternelles et Salariés du Particulier-Employeur, IRCEM Mutuelle, mutuelle complémentaire de frais de santé et garanties obsèques, et IRCEM Gestion, structure de moyens lancée en 2011.

Le Groupe IRCEM est au service de plus de 5 millions de clients-adhérents, dont 3 millions de particuliers-employeurs, plus d'1,5 million de Salariés du Particulier-Employeur (SPE) et d'Assistants Maternels, et 500.000 Retraités de ce secteur d'activité.

Acteur majeur de l'économie sociale en pleine expansion, le Groupe IRCEM contribue au quotidien à structurer le secteur, à le développer avec 100.000 emplois nets créés par an, sous l'angle privilégié de l'emploi direct de proximité non-délocalisable. Il est devenu à plus d'un titre un partenaire incontournable pour l'emploi et le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement de la personne, l'accompagnement aux usages numériques, la prévention et la promotion de la formation professionnelle en France.

LE PRIF

Le Prif " Prévention Retraite Île-de-France " associe les organismes des trois principaux régimes de retraite intervenant en Île-de-France - l'Assurance retraite (Cnav), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Régime Social des Indépendants (RSI) - dans un but commun : concevoir, mettre en place et promouvoir des actions visant à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le " Bien vieillir ".

En plus des ateliers organisés dans les territoires sur des thèmes comme l'activité physique ou la stimulation cognitive, le Prif crée des outils de sensibilisation à destination des seniors sur l'adaptation du logement. A ce titre, le Prif a intégré et soutient l'initiative de la Maison du Futur afin de contribuer plus largement à l'information du public sur un enjeu global : disposer d'un logement sécurisé et facile à vivre pour que chacun puisse évoluer sereinement et pour longtemps dans son espace de vie.

V. Les partenaires du salon

L'Agence nationale des services à la personne

Dès juin 2007, l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) a décidé d'apporter son soutien officiel au Salon des services à la personne en accompagnant sa première édition. Cette année encore, l'ANSP renouvelle son soutien et co-organisera le Colloque du Salon des services à la personne, le 1^{er} décembre 2011.

La Fédération des Particuliers-Employeurs de France (Fepem) et ses organismes partenaires

Les particuliers-employeurs seront représentés par la Fepem au Salon des services à la personne. La Fepem, accompagnée de ses partenaires - l'Institut-Fepem de l'Emploi Familial (IFEFF), organisme d'ingénierie de formation et de développement des compétences, l'observatoire des particuliers-employeurs, pôle référent d'informations autour du secteur des particuliers-employeurs et des emplois familiaux, www.particulieremploi.fr, le portail dédié à la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi - interviendront au cours de micro-conférences dédiées à l'emploi familial et à son fonctionnement.

Le Groupe IRCEM

Protection sociale des emplois de la famille et des services à la personne.

Pour la troisième année consécutive, le Groupe IRCEM est partenaire officiel du Salon des services à la personne. Cette démarche trouve sa légitimité dans la raison d'être de ce groupe qui a pour vocation de protéger efficacement les salariés, leurs employeurs et les retraités du secteur. Ses actions innovantes et les garanties qu'il propose contribuent à faire progresser ce secteur en plein développement.

VI. Focus sur Planète micro-entreprises et ses dirigeants

Le Salon des services à la personne est un événement organisé par **Planète micro-entreprises**, société créée en 1999 par quatre associés (**Alain Bosetti, Serge Eberhardt, Marie-Pierre Doré et Mark Lahore**).

Planète micro-entreprises fait partie d'un groupe de communication constitué de 3 activités : des événements, des webmagazines et une agence de communication.

Toutes ces activités ont un métier commun : celui de "créateurs de relations."

Les événements :



Depuis 1999, le seul événement national exclusivement consacré aux indépendants, créateurs et dirigeants de petites entreprises.

www.salonmicroentreprises.com

L'édition 2011 du Salon des micro-entreprises aura lieu les 11, 12 et 13 octobre au Palais des Congrès, Paris.



Depuis 2007, le Salon des services à la personne est l'événement national du secteur et contribue à le dynamiser et le valoriser. Le salon a en effet permis de réunir en un seul lieu tous les acteurs de ce secteur et de présenter clairement l'offre aux 20 000 visiteurs présents en 2010. La prochaine édition du salon aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2011 à Porte de Versailles, Paris. –

www.salon-services-personne.com

Les webmagazines :



Place des réseaux :

200 000 entrepreneurs sont aujourd'hui abonnés à la newsletter. Le site référence plus de **1000 réseaux** de petites entreprises et d'indépendants dans son annuaire.

www.placedesreseaux.com



Lancé en janvier 2009 par Planète micro-entreprises, Planète Auto-entrepreneur se donne pour objectif d'accompagner les Français dans la réussite de leur activité d'auto-entrepreneur. Plus de **80 000 auto-entrepreneurs** sont aujourd'hui abonnés à la newsletter.

www.planete-auto-entrepreneur.com

L'agence de communication

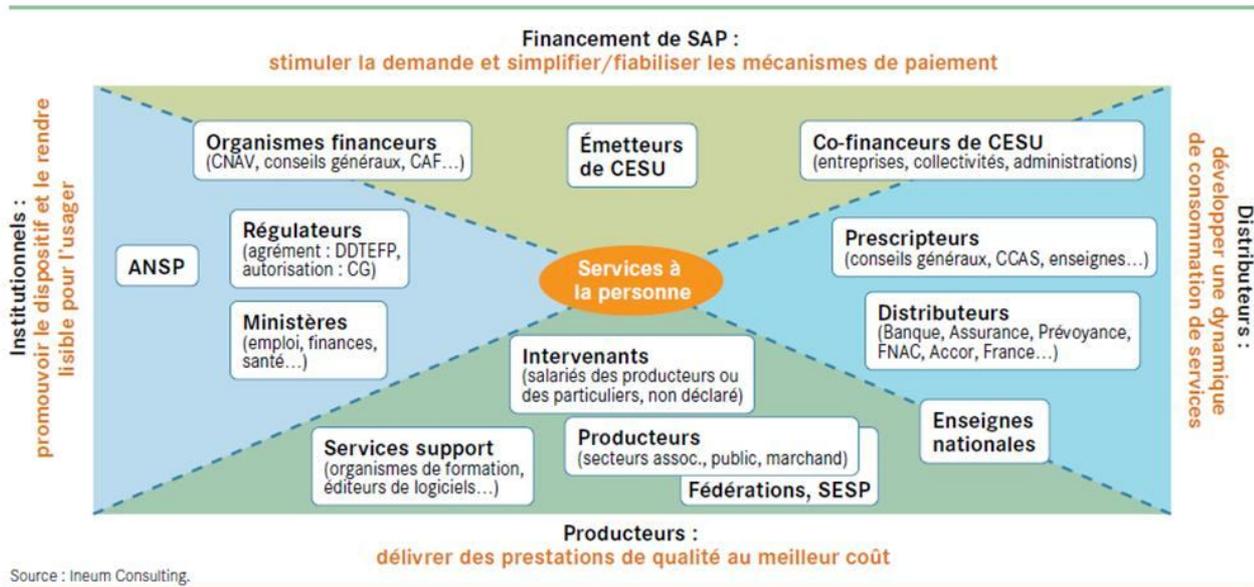


Alain Bosetti et Mark Lahore ont en outre fondé en 1996 l'agence en Personne, agence conseil en communication

www.enpersonne.com

VII. Comprendre le secteur des services à la personne

Panorama des acteurs du secteur : un univers complexe



(Source Ineum - ESSEC)

Dans cet univers interviennent quatre types d'acteurs :

- **Règlementation et Pilotage** : au cœur du dispositif, l'Agence nationale des services à la personne. Créée en novembre 2005, l'ANSP a pour mission de définir les réglementations nécessaires, de coordonner l'action des ministères et de piloter les initiatives relatives à la promotion du secteur.
- **Financement** : six acteurs nationaux ont été mandatés pour émettre les Chèques Emplois Services Universels (CESU) : Endered/Caisse d'Épargne, Chèque Domicile, Domiserve, La Banque Postale, Sodexo Chèques et Cartes de Services, Natixis Intertitres.
- **Distribution** : tous les acteurs susceptibles de distribuer des CESU ou de prescrire leur utilisation.
 - Les co-financeurs de CESU : entreprises qui offrent ou cofinancent les CESU de leurs salariés, collectivités qui proposent une partie des prestations sociales en CESU.
 - Les prescripteurs : ils peuvent éduquer les personnes qu'ils accompagnent sur l'intérêt du CESU et les encourager à l'utiliser.
 - Les distributeurs : banques ou compagnies d'assurance auprès desquelles les particuliers peuvent acquérir des CESU.
 - Les intermédiaires : enseignes nationales qui mettent en relation les particuliers avec des prestataires de services (exemple : Genius, lancé par La Poste).
- **Opérations** : l'ensemble des producteurs de services* (associations, entreprises privées) et leurs salariés ainsi que les travailleurs indépendants du secteur. Dans ce groupe, on retrouve également « les services support ». Les producteurs de services ont notamment besoin de logiciels adaptés à la gestion d'un nombre important de salariés. La formation est également un facteur clé de succès.

* également appelés, prestataires de service

Glossaire du secteur

ADMR : l'Association du service à domicile, est le premier réseau français de proximité avec 3 350 associations locales présentes dans toute la France. Depuis sa création en 1945, l'ADMR a mis en place un modèle d'intervention original qui s'appuie sur l'implication forte de 110 000 bénévoles. Créer de vrais emplois de proximité qualifiés et durables, c'est aussi une préoccupation forte de l'ADMR qui emploie 100 000 salariés et apporte un service sur mesure à plus de 650 000 clients.

Agence nationale des services à la personne : établissement public administratif créé par la loi du 26 juillet 2005, elle est chargée du développement des services à la personne. Référence publique dans ce secteur, elle soutient et coordonne les initiatives liées à la promotion et au développement de l'emploi, en lien avec l'ensemble des partenaires concernés et des collectivités locales. Pour en savoir plus : www.servicesalapersonne.gouv.fr

Chèque Emploi Service Universel (CESU) : permet de payer un ensemble de services à la personne en bénéficiant d'une défiscalisation.

Fédération Nationale des Particuliers Employeurs de France (FEPEM) : seule organisation professionnelle représentante des 3,5 millions de particuliers-employeurs en France qui emploient au domicile privé plus de 1,6 million de salariés en France, la FEPEM défend le modèle des emplois familiaux en France, c'est-à-dire l'ensemble des services familiaux qui peuvent accompagner les citoyens depuis leurs premiers pas jusqu'à leur dernier souffle, notamment en donnant un cadre juridique à la relation entre particuliers-employeurs et salariés. C'est également un acteur majeur pour la professionnalisation des salariés du particulier-employeur en France.
<http://www.fepem.fr/> - 0 825 07 64 64

La Fédération du Service aux Particuliers

La FESP représente les acteurs privés du secteur (entreprises, enseignes, émetteurs, auto-entrepreneurs). Elle a en charge les relations institutionnelles avec les pouvoirs publics français et européens, les organisations patronales, l'ANSP pour structurer et développer la profession, défendre les intérêts économiques de ses adhérents ainsi que la communication institutionnelle.

La Fédération Française des services à la personne et de proximité

La FEDESAP s'est donnée pour mission la structuration du secteur des Services à la Personne et le développement de la professionnalisation des intervenants à domicile et des structures privées, condition de la qualité du service rendu et de la pérennité de nos entreprises.

Le Groupe IRCEM : L'innovation au service des personnes

Groupe de protection sociale complémentaire des emplois de la famille et des services à la personne, l'IRCEM rassemble plus de 5 millions de clients et se définit comme un acteur référent de ce secteur. Par ses actions innovantes telles que le Bus IRCEM et www.ircem.com, il participe à la valorisation de ce secteur d'activité.

Le Syndicat des Entreprises de Services à la Personne

Le SESP, syndicat de la FESP, regroupe 1 300 entreprises agréées représentant 80% du CA de la branche. Il apporte de nombreux services à ses adhérents dont : service juridique quotidien, veille hebdomadaire, accès au plan de formation pour former tous les collaborateurs à moindre coût, être associé aux travaux qui contribuent au développement des entreprises et de la profession, veille informationnelle.

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)

1^{er} réseau français de services à la personne, UNA regroupe 1 200 structures adhérentes, présentes partout en France. Associations principalement, mais aussi services publics territoriaux, fondations... les structures UNA sont toutes issues de l'économie sociale et solidaire. Regroupant 147 000 professionnels, elles proposent une large gamme de prestations pour « vous et vos proches », « vos enfants » et « votre maison ».

32 11 : le numéro mis en place par l'ANSP pour permettre aux particuliers de trouver des informations et des prestations de services à la personne.

A propos du Salon des services à la personne

La 5^{ème} édition du Salon des services à la personne se déroule les 1,2 & 3 décembre 2011, Porte de Versailles à Paris. Les organisateurs ont créé avec ce salon, l'événement national de référence des services à la personne. Pour plus de renseignements www.salon-services-personne.com

Contacts presse - Le Public Système

Caroline Fichera - cfichera@lepublicsysteme.fr - 01 41 34 20 99

Emeline Guiraud - eguiraud@lepublicsysteme.fr - 01 70 94 65 53